



**SMEP**  
de la région de Jurançon

# La Lettre d'inf'eau

du SMEP de la région de Jurançon

018074



**M. Michel BERNOS**  
Président du SMEP de la région de Jurançon  
Maire de JURANÇON et  
Vice-président de la  
Communauté d'Agglomération de  
Pau-Béarn-Pyrénées

## Édito

### Le SIEP devient... Le SMEP

En ce début d'année 2019, notre syndicat se transforme et devient le **Syndicat Mixte d'Eau Potable (ou SMEP) de la région de Jurançon**. Désormais, la communauté de communes du Pays de Nay adhère au SMEP en se substituant aux communes d'Assat, de Narcastet et de Pardiès-Piétat, dont les délégués ont été reconduits dans leur fonction de représentation au sein du Comité Syndical<sup>1</sup>. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la communauté d'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées adhèrera à son tour au SMEP, en se substituant aux 14 communes de son périmètre qui y étaient initialement membres.

La mission du SMEP, qui consiste à produire et à distribuer une eau potable de qualité irréprochable aux 70 000 consommateurs que vous êtes, n'en sera que renforcée. J'en veux pour preuve deux démarches stratégiques que le SMEP a engagées ces derniers mois.

L'une consiste à établir un **nouveau Schéma Directeur d'Eau potable** qui permet, après un diagnostic exhaustif de nos réseaux et ouvrages, d'anticiper les évolutions futures des besoins en eau à l'horizon 2030-2040, et de proposer un prévisionnel de renouvellement de nos infrastructures pour les prochaines décennies.

L'autre démarche consiste, dans le cadre de **la fin du contrat de délégation au 31 décembre 2020 qui nous lie avec l'exploitant SUEZ**, à réaliser un audit du contrat en cours, puis une étude comparative entre le mode actuel de gestion déléguée (privée) et la gestion en régie (publique). Une fois le choix du mode de gestion arrêté, le SMEP pourra enclencher toutes les démarches nécessaires afin de vous assurer le meilleur service public d'eau potable à compter de 2021, en tous lieux et sans interruption. Plus que jamais, le SMEP s'inscrit dans la durée et l'année 2019 s'annonce toute aussi active que constructive.

<sup>1</sup>: le Comité Syndical, composé de 38 délégués, est l'organe délibérant sur toutes les affaires du Syndicat.

## LE SMEP EN BREF :

Le Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP) de la région de Jurançon est compétent sur 22 communes, réparties sur 5 intercommunalités différentes. Créé en 1935, il est le **plus ancien syndicat d'eau du département**. Il assure, au travers d'un service public délégué à la société SUEZ, la **production, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable** auprès de 32 000 abonnés domestiques ou industriels. Le SMEP dessert ainsi près de 70 000 habitants, soit **plus de 10% de la population totale des Pyrénées-Atlantiques**.

En **noir** et en **trait plein** : communes sur CA de Pau-Béarn-Pyrénées.

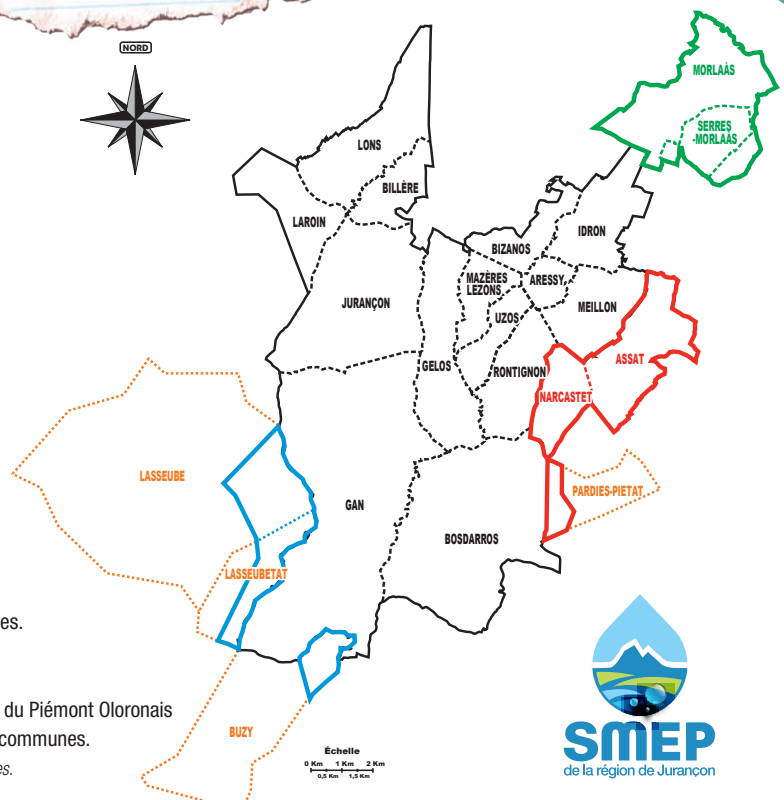
En **vert** et en **trait plein** : communes sur CC du Nord-Est Béarn.

En **rouge** et en **trait plein** : communes sur CC Pays de Nay.

En **bleu** et en **trait plein** : communes sur CC du Haut Béarn ou CC du Piémont Oloronais

En pointillés **bleus, noirs, oranges, rouges** ou **verts** : limites des communes.

Abréviations : CA : communauté d'agglomération ; CC : communauté de communes.



## Zoom sur...

Le Syndicat a engagé des travaux de **sécurisation des réseaux de transit-distribution dits du « Nid Béarnais » et du « Loulié »**, en sortie de son champ captant, **sur la commune de Mazères-Lezons**. Chacune des 2 conduites structurantes permet d'alimenter, via deux groupes de réservoirs du même nom, environ 20 000 habitants. **Les travaux, d'un montant de 330 000 TTC, ont été réalisés de mai à novembre 2018**. Ils ont consisté à **protéger ces 2 conduites de diamètre 400 mm de tout risque d'à-coups de pression, dénommés « coups de bélier »**, pouvant être à l'origine de fuites. En effet, les puits de production d'eau potable du champ captant fonctionnent par intermittence, au gré des « pics » de consommation d'eau, et des besoins de remplissage des réservoirs précités qui nécessitent des arrêts et des reprises de distribution à l'origine d'à-coups hydrauliques. C'est pourquoi, le SMEP a procédé à **la mise en place de nouvelles vannes de régulation** (dites vannes « annulaires »), **de ventouses de « décharge » et de réservoirs « anti-béliers »** pour se prémunir de tels phénomènes.

Réalisation du regard avant remplacement des conduites (© HEA).



Pose des nouveaux tronçons équipés des conduites du "Nid Béarnais" et du "Loulie" (© HEA).



Vannes annulaires motorisées (1<sup>er</sup> plan) et ventouses (2<sup>nd</sup> plan) en cours de montage.



Réservoirs "anti-béliers" en cours de pose.



Pour plus d'information ou pour télécharger les Lettres d'inf'eau précédentes : [www.sme-p-jurancon.fr](http://www.sme-p-jurancon.fr)

**SMEP** 33 avenue Bagnell – 64 110 Jurançon, **Tél** : 05 59 06 45 97, **Courriel** : [contact@sme-p-jurancon.fr](mailto:contact@sme-p-jurancon.fr), **Site** : [www.sme-p-jurancon.fr](http://www.sme-p-jurancon.fr)